nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE
TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 01/01/2018

TRANSACTION VENTE

Rémunération forfaitaire de 3500 € TTC sur la part inférieure ou égale à 30 000 € du prix de vente.

- Plus 8 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 30 001 € et 50 000 €
- Plus 7 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 50 001 € et 100 000 €
- Plus 5 % TTC du prix de vente à partir de 100 001 €

Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème sont cumulatifs.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

3 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Société VIZA , SARL au capital de 7500€ € - Siège social : 42 Rue Magenta - 86000 Poitiers - RCS POITIERS n° 409 367 209 - Carte professionnelle Transactions immobilières, administration et gestion de biens immobiliers et toutes activités accessoires à celle d'agent immobilier n° 8601.2018.000.028.089 délivrée par CCI DE LA VIENNE

Garant : VERSPIEREN , 8 Avenue du Stade 93210 Saint Denis